



« Association pour la Sauvegarde et la Valorisation du Patrimoine  
Normalien du Finistère »

**A.S.V.P.N.F**

Liffré le 7 février 2020

**Objet : Appel à cotisation 2020**

Madame, Monsieur, Chers adhérents,

La raison d'être de notre Association, l'ASVPNF créée en 2016, est la préservation des formes matérielles et immatérielles du patrimoine normalien du Finistère. Celles-ci sont ancrées dans les anciennes Ecoles Normales Primaires de Quimper édifiées en 1884 et 1885 à la suite de décisions stratégiques et républicaines du Préfet et du Conseil général du Finistère. Elles trouvent aussi leurs origines dans l'esprit normalien et l'esprit de corps qui s'y constituèrent et s'enrichirent au fil des ans par le compagnonnage qu'instituaient l'accueil et la formation des lauréats du concours annuel de recrutement.

Devenus suite aux réformes successives, IUFM, ESPE puis INSPE les sites quimpérois correspondants sont appelés à disparaître du paysage de la formation des maîtres. Ils trouveront d'autres vocations, elles-aussi résultant des choix politiques et économiques présents du Conseil départemental du Finistère.

Nous entendons reconstituer, sauvegarder et transmettre cette longue histoire fécondant celle de l'Ecole publique laïque, ses instituteurs et institutrices via notamment la co-construction d'une politique publique en collaboration avec les collectivités concernées et l'entretien d'un site internet dédié à l'Association.

Les cotisations versées par les adhérents et les personnes morales constituent la source essentielle (dans l'attente de subventions !) de notre financement.

Le montant de cette cotisation reste fixé à 12 € pour les personnes physiques et à 50€ pour les personnes morales.

Confiant dans votre implication et dans la continuité de votre engagement, je vous remercie par avance de nous faire parvenir rapidement le règlement de votre cotisation. En vous remerciant pour votre soutien, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

ASVPNF  
20 rue de l'Océan  
29780 PLOUHINEC

Le Président

F. Larher

## BULLETIN D'ADHÉSION 2020

A remplir par l'adhérent et à renvoyer accompagné de son règlement à :

*Philippe Cohuet, ASVPNF, 71 rue du Dr. C. HUET, 35400 SAINT MALO*

Prénom : .....

Nom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : .....

Email : .....@.....

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'**Association pour la Sauvegarde et la Valorisation du Patrimoine Normalien du Finistère**

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts qui peuvent m'être transmis sur simple demande. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Le montant de la cotisation 2020 est de **douze euros (six euros** pour un étudiant sur présentation de la carte) et **50 euros** pour les personnes morales, payable par **chèque** uniquement à l'ordre de ASVPNF **avant le 15 avril 2020**.

Fait à....., le.....2020

### Signature

*(Faire précéder de la mention "Lu et approuvé")*

*Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au Président de l'association.*